



Programa Sur



## Programme SUR d'appui aux traductions pour l'année 2023

Afin de promouvoir la connaissance des œuvres de la littérature et de la pensée argentines à l'étranger, la Résolution ministérielle n° 41 du 2 février 2009 a établi ce Programme d'aide à la traduction pour promouvoir et renforcer la publication de ces œuvres en langues étrangères.

Certaines des caractéristiques du Programme SUR sont :

Ces œuvres peuvent être choisies parmi les différents genres littéraires et parmi les auteurs argentins classiques et contemporains, dont les thèmes sont représentatifs de l'identité nationale.

Le programme a été lancé sur la base de l'engagement pris par le gouvernement argentin de promouvoir la traduction d'œuvres d'auteurs argentins pour faciliter leur publication en langues étrangères et diffuser notre imaginaire, nos idées et nos valeurs à l'étranger.

De sa création à ce jour, le PROGRAMME SUD a subventionné plus de 1 652 ouvrages traduits en 50 langues.

Les bourses sont attribuées aux éditeurs étrangers contre engagement de publier les ouvrages avant le 30 novembre de l'année suivant l'appel. La date limite de dépôt des demandes de subvention sera du 15 février au 30 septembre de cette année.

Les éditeurs argentins, les auteurs des œuvres ou les agents détenteurs du droit d'auteur peuvent agir au nom des éditeurs étrangers, mais le paiement est toujours effectué à ces derniers.

Les œuvres doivent avoir été écrites en espagnol par des auteurs argentins et doivent avoir été publiées antérieurement.

Les œuvres peuvent être de fiction ou de non-fiction, et de tout genre littéraire (roman, nouvelle, poésie, théâtre, littérature jeunesse et jeunesse, etc.).

Recevoir une subvention du programme de traduction est incompatible avec la réception d'un autre type de subvention publique pour le même travail en Argentine.

Le montant de la subvention ne peut excéder USD 3.200 par ouvrage.

Un comité de sélection, composé de spécialistes universitaires en littérature argentine Drs. María Rosa Lojo et Alejandro Oujovne, le Directeur de la Bibliothèque Nationale, le célèbre journaliste culturel Ezequiel Martínez, un représentant de la Fundación El Libro et la directrice des Affaires Culturelles du Ministère des Affaires étrangères, du Commerce International et des Cultes, Dr. Paola

Vazquez, sélectionnent les œuvres à traduire entre ceux présentés et attribuer un montant à chaque en fonction de leurs caractéristiques.

Le formulaire de demande d'aide à la traduction peut être obtenu sur le site Web du Programme SUR et auprès des représentations diplomatiques et consulaires de la République argentine. L'éditeur peut introduire ladite demande et de la documentation via la plateforme de transfert à l'aide des adresses électroniques de contact et, éventuellement, au bureau d'ordre du Ministère des Relations Extérieures, Commerce International et du Culte et des Représentations diplomatiques et Consulaires ou par lettre recommandée.

## PROGRAMME SUD

DICUL – Direction Générale des Affaires Culturelles

Ministère des affaires étrangères et du culte de la République argentine

Esmeralda 1212 – 10ème étage bureau 1018

C1007APR BUENOS AIRES - REPUBLIQUE ARGENTINE

Le dossier des candidatures doit contenir :

1. Formulaire de demande d'assistance à la traduction ;
2. Documentation prouvant le statut juridique de l'éditeur ;
3. Documentation prouvant de manière irréfutable la cession des droits d'auteur à l'éditeur pour la publication de l'œuvre objet de la demande ;
4. Deux exemplaires de l'œuvre originale à traduire ;
5. Echantillons des catalogues ou catalogues électroniques récents de l'éditeur ;
6. Copie du contrat ou accord signé avec le traducteur ;
7. Plan de marketing et de distribution de l'œuvre à traduire ;
8. La documentation doit être traduite en espagnol en traduction simple.

Contact:

1) Officiel responsable du programme SUR

Licencie Diego Lorenzo.

izo@mrecic.gov.ar

2) Mercedes Castruccio

c.o@mrecic.gov.ar

3) Direction des Affaires Culturelles

privadadicul@mrecic.gov.ar

Téléphone : +54 (11) 4819 7295 / 4310 8361

Télécopie : +54 (11) 4819 7309

Site Web : <http://programa-sur.mrecic.gov.ar>